



PRÉSENTATION DU MOUVEMENT

Séminaire RWDR, 21/11/2013

Constats

En moyenne **PAR SEMAINE** en Belgique:

43 fermes disparaissent

62 agriculteurs arrêtent de travailler

2,5 ha de terres agricoles sont retirées de la surface agricole utile

(statbel.be 1990-2009)

Quel est l'avenir de notre agriculture ?...



Faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable

Constats

43 fermes disparaissent

En 2000, **plus de 50%** des fermes = **moins** de 30 ha

En 2010, **plus de 50%** des fermes = **plus** de 30 ha

(statbel.be)

Bientôt une seule ferme pour nourrir la Wallonie ?...



Faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable

Constats

62 agriculteurs arrêtent de travailler

De moins en moins nombreux

142.272 agriculteurs en 1990

75.589 agriculteurs en 2010 (-47%)

En 20 ans, on a perdu la moitié de nos agriculteurs !

De plus en plus vieux

+ de 90% a + de 40 ans

+ de 30% a + de 60 ans

Où va notre autonomie alimentaire ?...

(statbel 2011)



Faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable

Constats

2,5 ha de terres agricoles sont retirées de la surface agricole utilisée (*sans compter les surfaces utilisées à des fins non alimentaires*)

Concurrence avec :

- l'habitat extensif
- les infrastructures : routes...
- l'industrie : carrières, zones d'activités économiques, production industrielle de sapins de Noël...
- les loisirs : golf, cheval, chasse...

Notre priorité à tous n'est-elle pas de manger ?...

Constats: Accès à la terre

Bail à ferme (Loi de 1969)

- Sécurité et loyers plafonnés (200€/ha/an)
- Difficile à obtenir (remplacé par des contrats précaires ou par des sociétés agricoles)

Propriété

- Endettement
- Manque de transparence + prix excessifs



Constats: Prix des terres agricoles

40.000€/ha (moyenne) !

- Une ferme de 30 ha = plus d'un million d'euros, *sans compter les bâtiments, le matériel, le cheptel... !*
- Rapport qualité/prix ? *Les prix s'envolent alors que la qualité des terres s'appauvrit !*
- Comment rembourser avec des revenus issus de la vente de produits alimentaires que l'on veut accessibles à tous?



Conclusion

Existe-t-il une autre voie pour

- Faciliter l'accès à la terre et encourager les agriculteurs qui produisent une alimentation saine et accessible
- Protéger nos terres agricoles de la spéculation et préserver leur fonction alimentaire
- Soutenir des projets agricoles respectueux de la nature et de l'humain
- Créer des liens entre agriculteurs et consommateurs

C'est ce que Terre-en-vue s'est donné pour mission.



Faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable

Historique

Terre-en-vue est un mouvement citoyen, issu d'un réseau associatif soucieux des enjeux agricoles belges

- **Associations paysannes** FUGEA et MAP-EPI
- **Associations et coopératives** Le Début des Haricots, Le Réseau des GASAP, Crabbe, Rencontre des Continents, Associations21, AVAP, Barricade, Centre liégeois du Beau-Mur, Ecoconso, Sens Equivoque, Agricovert...
- **Economie sociale** Crédal, RFA
- **ONG de développement** FIAN Belgium, SOS FAIM, Oxfam Solidarité, Quinoa, Entraide et Fraternité...



Historique

Terre-en-vue se situe dans un réseau d'initiatives qui ont pour but de soutenir une agriculture paysanne, proche du consommateur et respectueuse de l'environnement.

- **Accès aux marchés** Ex: GASAP, GAC, Agricover, Nature et Progrès, RCR
- **Accès aux savoir-faire et au statut d'agriculteur** CRABE, FUGEA, MAP, Créajob, GAL Condruze
- **Accès aux crédits** Crédal, RFA
- **Accès à la terre** Terre-en-vue



Historique

- 2009 Réseau de soutien à l'agriculture paysanne
- 2011 Forums ouverts + constitution de l'association
- 2012 Constitution de la coopérative + réseau européen



RÉSEAU EUROPÉEN

- France: www.terredeliens.org
- Allemagne: www.regionalwerttag.de
- Italie: www.terrafutura.it
- Espagne: www.custodiaterritori.org
- RU: www.soilassociation.org
- Lituanie: vivasol

3 structures, 3 types d'objectifs

La coopérative

rassemble
l'épargne
citoyenne pour
libérer des terres
agricoles et les
mettre à
disposition
d'agriculteurs
porteurs d'un
projet durable.

L'association

- 1) **accompagne**
les projets
agricoles (agriculteurs,
terres, groupes locaux)
- 2) anime une
réseau citoyen
- 3) développe une
expertise et un
plaidoyer

La fondation

recevra des **dons**
et **legs** de terres
et les mettra à
disposition
d'agriculteurs
porteurs d'un
projet durable.



Financement

La coopérative

- Épargne solidaire (parts sociales)
- Loyers

100% des parts est dédié à la libération des terres !

L'association

- Subsidés
- Cotisations
- Prestations de services

Fonctionnement du mouvement et ressources humaines

La fondation

- Dons
- Legs



Des projets avec deux aspects: le volet agricole...

- L'initiative vient de l'agriculteur qui prend contact
- Constitution d'un dossier
- Accompagnement par l'asbl et le groupe de travail dédié au projet
- Si nécessaire, en cas d'achat de terres, possibilité de recourir à la coopérative
- Engagement à respecter la charte, suivi et évaluation régulière



... et le volet social (groupes locaux)

- Lorsqu'une acquisition est envisagée, la coopérative crée des parts dédiées au projet
- On recherche d'abord des coopérateurs locaux (proximité géographique et/ou sociale par rapport à la ferme)
- On organise des rencontres à la ferme pour faire connaître le projet + on forme des “ambassadeurs”
- Volonté d'autonomiser au maximum le groupe local (encourager les initiatives) et de créer des liens entre agriculteurs et consommateurs + augmenter les revenus de la ferme issus du circuit court



Les caractéristiques de la coopérative

- Agrément du Conseil National de la Coopération
- Société coopérative à finalité sociale (pas de spéculation)
- A l'assemblée générale, 1 personne = 1 voix (quel que soit le nombre de parts)
- Parts A (garantes du projet) et parts B (solidaires)
- 1 part = 100 euros + dividende social et environnemental
- Possibilité de revendre sa part à quelqu'un d'autre



La mise à disposition des terres

- Bail à ferme ? Trois principes: la liberté de culture + la stabilité + l'accessibilité financière (barèmes).
- Conséquences pour le propriétaire : pas de contrôle possible sur le type de projet agricole (exemple: bio) + difficulté de mettre fin au bail en cas de non respect.
- Solution envisagée pour TEV: servitude environnementale insérée dans l'acte de propriété + contrat de bail de longue durée + engagement à développer la vente en circuit court (vente directe + groupes d'achat).

Autres projets en cours...

- Frères Jaquemart (Saint-Gérard)
- Cédric (Villers-le-Bouillet)
- Emile et Camille (Buissonville)
- Laurent (Anderlecht)
- Laurent et Thomas (Hennuyères)
- ...



A vous de jouer !

- Devenez coopérateur-trices !
- Participez à une dynamique locale d'acquisition autour d'une ferme avec un projet durable
- Participez aux groupes de travail de Terre-en-vue (agroécologique, communication, recherche...)
- Parlez de la situation agricole et du mouvement Terre-en-vue
- Interpelez les élus sur la gestion des terres publiques



Contacts

- www.terre-en-vue.be
- info@terre-en-vue.be
- Zoé Gallez: 0496 68 28 62
- Maarten Roels: 0496 68 28 78
- François Leboutte: 0496 68 28 02.

